

10 avril 1935

## Un manifeste

(Suite) <sup>(1)</sup>

Quel miracle d'analyse a-t-il donc permis au Comité de redressement économique de pouvoir, dans son rapport, condenser en cinq points les problèmes du marasme actuel à la fois et leurs solutions ? On aura beau retourner les faces multiples de la question, on ne la saisira pas plus vigoureusement, on ne l'épuisera pas plus complètement que ne l'a fait ce bref rapport.

Car tout y est : la crise de notre budget, la crise de notre commerce, la crise de nos exportations et de nos importations, la crise de notre agriculture. Ce sont mêmes ces cinq parties de notre vie économique qui forment les cinq points que développe le Comité. Examinons-les donc de plus près.

1.) « *Réduire encore les dépenses compressibles.* »

Le rapport explique, pour ce qui est de notre budget, qu'il est difficile de le réduire davantage. L'économie, les restrictions doivent donc venir d'ailleurs.

2.) « *Donner à notre commerce la possibilité de vivre à conditions égales avec les pays voisins, considérant comme un facteur primordial de succès les aptitudes exceptionnelles et l'ingéniosité de nos commerçants.* »

C'est, une fois de plus, la parité douanière avec la Palestine dûment revendiquée. Cette refonte des tarifs douaniers serait facilitée et renforcée par d'autres mesures qui concourraient, avec elle, au relèvement du commerce libano-syrien : les sommes libérées par le rachat de notre part de l'ancienne Dette Publique Ottomane, les ressources « créées ou accrues ces derniers temps » (c'est évidemment du Monopole qu'il s'agit : et là, la pensée du rapport rejoint celle du Comte de Martel), une solution à la charge onéreuse du D.H.P. et de l'Auto-Routière, l'agrandissement du Port de Beyrouth et le chemin de fer de Tel-Ziwane, tout cela donnera à la réforme douanière sa raison d'être et comblera rapidement les trous que, à première vue, elle semble devoir creuser dans notre budget.

Une autre réforme importante consisterait à remanier la loi du timbre qui alourdit beaucoup plus notre fiscalité qu'elle ne la sert.

3.) « *Accroître par tous les moyens en notre pouvoir nos exportations « visibles » et invisibles – (par exportations invisibles, il faut entendre en premier lieu, bien entendu, les dépenses effectuées par les étrangers chez nous) : c'est donc tout le problème du tourisme et de la villégiature à reprendre.* »

Il s'agit là de défendre nos exportations et de nous défendre contre les importations par l'établissement de contingentements et de conventions passées avec l'étranger. Le rapport propose d'exposer nos revendications devant la S.D.N. C'est une suggestion à retenir.

Quant aux problèmes de la villégiature et du tourisme, il est évident qu'on doit les étudier hors de l'empirisme où on les a, jusqu'à maintenant, laissé croupir. Un minimum de méthode et de raison peut être exigé dans ce domaine.

4.) « Donner, quant aux matières premières importées, toute satisfaction aux industries existantes ou à créer dans la mesure où leur création n'a pas été ou ne soit pas une erreur, afin d'empêcher que l'erreur se renouvelle ».

Un travail délicat s'impose : étudier les industries utiles et viables ; ce sont elles qu'il faut protéger et non celles qui constitueraient, pour l'économie du pays un « boulet à traîner ».

5.) Et enfin, « donner à l'Agriculture, au sens le plus large de ce mot et aux industries qui peuvent en dériver une impulsion massive au moyen de compétences coordonnées et indiscutées, qu'il s'agisse de céréales, de cultures maraichères, de Tabacs et autres cultures riches, de l'arboriculture de la sylviculture et du cheptel ».

Le rapport constate, non sans mélancolie, que pour 100.000 kilomètres carrés, les pays de Mandat ne nourrissent que 3 millions d'hommes ; alors que, si l'agriculture était seulement l'objet de soins « élémentaires », nous devrions non seulement pouvoir nous suffire, mais être en mesure d'exporter.

A ce point, d'ailleurs, comme aux deux précédents, le Comité de redressement économique entend consacrer des rapports spéciaux. Nous en reparlerons en temps voulu.

Nous avons dit tout le bien que nous pensons du présent rapport. Dans toute la presse de langue française et de la langue arabe, il a été accueilli par un concert unanime d'éloges et de félicitations. Il les mérite.

Ajoutons que les membres du Comité espèrent qu'il leur sera permis de discuter leurs points de vue avec les services compétents. Si les Autorités donnent suite à ce vœu, une formule de collaboration aura été créée, réelle, active, utile.

Une collaboration comme nous la souhaitons sur le plan politique.